



BLA : une riche bibliothèque ludothèque... mais pas seulement !

10

COMMUNE D'AVUSY  
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



**AVUSY**  
**ACTUALITES**

# Sommaire n° 61

<b>Édito de René Jemmely, maire</b> Une zone industrielle à Athenaz	3	<b>Aide humanitaire</b> Centre de formation à Pô	11–12
<b>Le billet d'Olivier Goy, adjoint</b> Allez promener !	4	<b>Social</b> Des Fleurs avant le Pain	12
<b>Le billet de l'ex-adjoint</b> Les partis politiques à la trappe ?	5	<b>Informations utiles</b>	13
<b>Environnement</b> Une découverte botanique	6	<b>Politique</b> Les décisions du Conseil municipal	14
<b>Déchets</b> Les P'tites poubelles vertes	7	<b>Politique</b> Les commissions du Conseil municipal	15
<b>Énergie</b> Programme GEothermie	8	<b>Agenda</b> Calendrier des manifestations	16
<b>Culture</b> BLA: Une riche bibliothèque ludothèque...	9–10		

## Impressum

**Éditeur responsable**  
Mairie d'Avusy

**Maquette graphique**  
Candy Factory

**Prochaine parution**  
1<sup>er</sup> décembre 2021

**Délai pour la remise des articles**  
1<sup>er</sup> novembre 2021

**Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF**  
[avusy.ch/bulletin-communal-dinformation](http://avusy.ch/bulletin-communal-dinformation)

## Mairie d'Avusy

**Coordonnées de contact**  
Rte du Creux-du-Loup 42  
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60  
Fax 022 756 90 61

[info@avusy.ch](mailto:info@avusy.ch)  
[www.avusy.ch](http://www.avusy.ch)

**Horaires de la réception**  
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h  
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



# Une zone industrielle à Athenaz

## Suite et (presque) fin !



### Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Comme vous le savez, le scrutin cantonal de novembre 2020 a enterré le déclassement de la zone de Forestal en zone industrielle. La commune d'Avusy est sortie grande gagnante de cette décision populaire et vous y avez été pour beaucoup, chères habitantes et chers habitants de notre commune. Nous pouvons aussi remercier les associations « Le grain de sable de la Champagne », AgriGenève et Pro Natura, qui se sont fortement engagées, ainsi qu'une bonne partie de la population du canton, qui a soutenu notre cause à une majorité pas obligatoirement prévisible dans cette ampleur.

Ce verdict est un désaveu des autorités cantonales de naguère pour leur apathie face à une situation qui aurait exigé des mesures rigoureuses; du Conseil d'État actuel qui a essayé de sortir de l'illégalité avec une proposition inacceptable; et bien sûr de l'entêtement de l'entrepreneur qui a cru qu'il suffirait de faire le gros dos pour pérenniser le statu quo.

Si j'ai ajouté un «presque» au titre de cet édit, c'est que six mois après ce scrutin nous n'avons toujours pas de nouvelles de l'État cantonal et en particulier du Département du territoire que dirige le conseiller d'État Antonio Hodggers. Il faut rappeler ici qu'il y a toujours une procédure pendante devant le Tribunal fédéral visant à faire reconnaître l'illégalité de l'activité de la Sablière du Cannellet. Deux relances ont été adressées par le TF au Département du territoire pour que celui-ci se détermine sur le planning de fermeture de l'entreprise.

Ledit département genevois a répondu le 18 mars au TF... qu'il était actuellement en surcharge de travail en raison des sollicitations d'une équipe juridique en sous-effectif momentané ! Faudrait-il en déduire qu'il fait le gros dos après avoir été désavoué par le peuple genevois ? De qui se moque-t-on ?

Aux dernières nouvelles, le Tribunal fédéral avait donné au Gouvernement cantonal un ultime délai au 27 avril 2021 pour se déterminer. Au moment où je rédige cet éditorial, nous attendons impatiemment le jugement du TF – qui ira, je l'espère, dans le même sens que le verdict du peuple – afin qu'un calendrier des modalités de départ de cette entreprise puisse être établi dans les plus brefs délais.

Nous espérons évidemment pouvoir vous communiquer rapidement une bonne nouvelle à ce sujet, qui nous tient à cœur depuis de longues années. Soyez assurés, chères concitoyennes, chers concitoyens, que nous continuerons quant à nous à suivre de très près ce dossier afin de vous informer de son évolution jusqu'au jour où nous pourrons tourner enfin cette page difficile pour notre commune et peu glorieuse pour l'histoire politico-économique de notre canton.

**René Jemmely**  
Maire

# Allez promener !

**Oui, je vous envoie balader...  
mais au sens propre du terme, naturellement !**



Notre campagne est trop belle dans notre coin de Champagne pour passer à côté des paysages champêtres qu'elle nous donne à admirer en ce moment. Aussi bien les surfaces cultivées que les zones naturelles offrent leurs atours à vos yeux, narines et oreilles. Affûter vos sens afin d'en saisir toutes les subtilités ! Les richesses de notre environnement sont en effet parfois bien discrètes.

J'en veux pour preuve une plante très rare en Suisse qu'un botaniste des Conservatoire et jardin botanique a trouvée sur notre commune. Cette plante ne sera malheureusement plus en fleur à la parution du présent bulletin et il sera très difficile de la repérer dans la végétation, malgré que l'endroit où elle se trouve soit facilement accessible. Lisez l'article qui la présente en p.6 afin d'être prêt à la reconnaître l'an prochain !



Soyez donc curieux de nature ! Vous avez la possibilité d'apprendre à mieux la connaître en prenant contact avec les nombreuses associations ou sociétés naturalistes au gré des journées « nature » que la plupart d'entre-elles organisent. Elles vous accueilleront également volontiers dans le cadre des actions qu'elles mènent sur le terrain : vous porter volontaires est un bon moyen d'être en contact direct avec la nature et leurs collaborateurs spécialisés, et ainsi d'acquérir les connaissances qui vous intéressent.

Cela me permet de rappeler ici que Genève possède une longue tradition de naturalistes : de Candolle (fondateur du Jardin botanique), de Saussure, Colladon, Vogt ou Hainard et Gérardet plus récemment, pour n'en citer que quelques-uns. Plusieurs rues genevoises font d'ailleurs référence à des savants des siècles derniers actifs dans ce domaine.

Pour vous documenter, vous pouvez aussi vous reporter aux nombreux guides naturalistes proposés par différentes maisons d'édition. Notre bibliothèque sera d'ailleurs tout prochainement dotée d'un fonds d'ouvrages de ce type (voir article à la page 10)... par exemple pour satisfaire votre désir de mettre un nom sur l'insecte bigarré aperçu dans les hautes herbes au bord des chemins que vous aurez empruntés lors de vos promenades. Une raison supplémentaire de vous rendre à la bibliothèque d'Avusy.

Promeneurs, après la lecture de cet excellent bulletin, sortez vous détendre et profiter des beautés qui se trouvent à votre porte. Et, comme Jean-Jacques Rousseau, laissez-vous aller à des rêveries, en solitaires ou non !

**Olivier Goy**  
Adjoint



# Les partis politiques à la trappe ?

On ne s'étendra pas ici sur les convulsions au sein du PLR genevois, sur d'improbables alliances ou des ruptures malheureuses, sur des affrontements stériles, sur les outrances ou les silences des uns ou des autres à tous les niveaux du pays... Point n'est besoin de ce genre de références pour mesurer le décalage qui existe aujourd'hui entre la réalité des grandes questions à empoigner, d'une part, et les prestations de la politique politicienne, d'autre part. L'actualité nous en offre l'occasion.

En quoi la lutte contre la pandémie, les mesures qu'exige le réchauffement climatique, la densité de nos cités et de nos campagnes, l'amélioration de l'égalité hommes-femmes, l'harmonisation de la mobilité, les dispositions à prendre pour accroître la sécurité sous toutes ses formes, la culture de l'identité nationale, la formation et les conditions propres à améliorer la performance économique et l'emploi, nos relations avec l'Europe et l'on en passe exigeraient-elles des réponses teintées de gauche ou de droite ?

Alors que les organisateurs du cortège du 1<sup>er</sup> Mai de cette année y ont introduit des revendications relatives au climat, on rappellera au passage que c'est en ne voyant pas venir le risque environnemental que les partis traditionnels, toutes tendances confondues, ont fait le lit des Verts, arrivés en politique avec (à l'origine) cette seule préoccupation !

## S'appuyer sur de vraies compétences

Identifier ces préoccupations essentielles et les questions qu'elles posent, c'est constater que les meilleures réponses à leur apporter (si possible) devraient passer par des compétences diverses, larges ou plus pointues. C'est dire que les décideurs en charge de gouverner le pays, le canton voire la commune devraient pouvoir s'appuyer sur des auxiliaires – individus et groupes de travail – mettant au service de l'État leur formation, leur expérience, leur aptitude à une réflexion consensuelle et non partisane.

Ce propos ne sera sans doute pas démenti en particulier par les communes qui ne peuvent pas compter sur des services dotés de professionnels spécialistes des différents domaines dont un Exécutif doit s'occuper. Ce qui n'exclurait évidemment en rien la pérennité ici ou là de groupes de pression, syndicats et autres associations de défense de causes diverses.

Le système politique actuel amène au mieux autour des décideurs des gens motivés par une certaine volonté de servir. Certains sont compétents, d'autres... moins, inspirés surtout par une vision politique parcellaire et réductrice. Peu d'entre eux peuvent se targuer d'être des spécialistes des questions essentielles du moment, à un niveau ou à un autre, aptes à les aborder sans dogmatisme. L'image de la politique en pâtit dans la population, où l'affrontement partisan lasse voire dégoûte. Que faire alors pour que seule la quête du bien-être collectif domine ? Comment élire ces auxiliaires compétents aptes à faire avancer les choses dès lors qu'ils ne seraient plus présentés par des formations politiques ?

## Contrôle démocratique préservé

On peut imaginer que, dans le respect de notre culture démocratique, les membres des Exécutifs seraient élus comme aujourd'hui, mais exclusivement sur la base d'aptitudes et de «fibres» (économiques, sociales, techniques...) reconnues à divers indices. Puis il leur appartiendrait de proposer à l'élection, parmi des candidat(e)s, des personnalités appelées à composer des équipes pluridisciplinaires d'aide à la décision, un peu comme un(e) chef(fe) d'entreprise constitue progressivement son état-major.

Ensemble ils auraient compétence de proposer et voter des lois, toujours soumises au référendum populaire. Tout ce petit monde étant évidemment susceptible d'être périodiquement reconduit ou remplacé, mais davantage en fonction des résultats obtenus que d'un «jeu» politique.

## La quête du bonheur

Il y faudrait certes une tout autre approche, capable d'évaluer en quoi ces «équipes gouvernantes» auraient réussi et là où elles auraient échoué à améliorer la qualité de vie de la population. On rejoint un peu là la fameuse notion de «bonheur national brut», indice servant au gouvernement du Bhoutan à mesurer le bien-être de la population du pays. Inscrit dans la constitution promulguée le 18 juillet 2008, il se veut une définition du niveau de vie en des termes plus globaux que le produit national brut.

Délirant ? Pas tout à fait : à Genève un groupe de réflexion citoyen volontairement très composite, inspiré par l'exemple bhoutanais, planche sur la question, visant à terme à faire inscrire dans la Constitution genevoise la notion de «Bonheur cantonal brut».

En attendant qu'on se penche une nouvelle fois sur la définition du bonheur, on a le droit de se demander si les partis politiques tels que nous les connaissons actuellement sont bien le meilleur moyen d'y parvenir !

## Didier Fleck

Ex-adjoint

*\*Ce billet n'engage évidemment que son auteur et en rien les autorités de la commune.*

## Une découverte botanique sur la commune d'Avusy : la gesse à fruits sphériques

Dans le cadre d'une convention établissant une collaboration entre l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et les Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG) pour la mise en œuvre du programme de conservation de la flore du canton de Genève, les botanistes des CJB assurent un suivi de cette flore depuis plus d'une dizaine d'années. Plusieurs actions sont menées par ceux-ci : cartographie des milieux naturels, suivis de sites protégés, récoltes de graines en vue de leur conservation en banque de semences, prospections floristiques, etc. A noter que l'ensemble des informations issues de ces travaux sont accessibles sur le site web du projet *Système d'information du patrimoine vert* : [www.patrimoine-vert-geneve.ch](http://www.patrimoine-vert-geneve.ch).

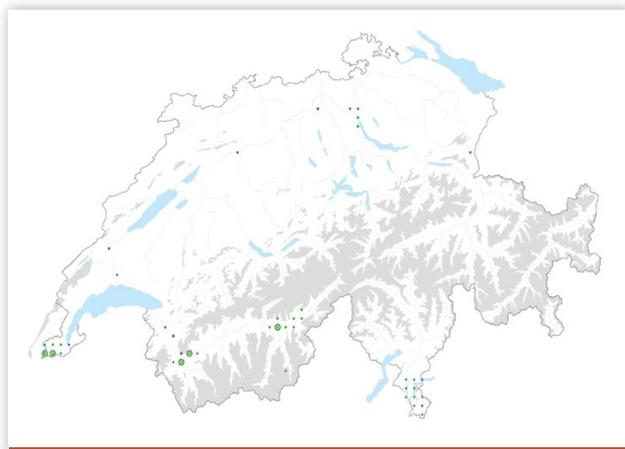
C'est justement dans le cadre d'une prospection floristique opportuniste, qu'une plante particulièrement rare et menacée à Genève, ainsi qu'en Suisse, a été observée au printemps 2020 dans la commune d'Avusy. Il s'agit de la gesse à fruits sphériques, dont le nom scientifique est *Lathyrus sphaericus* Retz. Cette espèce appartient à la même famille que les vesces, trèfles ou autres pois : la famille des fabacées ou légumineuses.

Les fabacées présentent des fleurs typiques se reconnaissant notamment par un grand pétale dans leur partie supérieure, l'étendard, de deux pétales latéraux, les ailes, enserrant les pétales inférieurs soudés constituant la carène. Les feuilles sont simples ou composées et se terminent souvent par une vrille qui s'accroche aux autres plantes ou objets environnants. Le fruit en forme de haricot renfermant plusieurs graines, appelé « gousse », est également caractéristique de cette famille. La gesse à fruits sphériques se démarque de ses cousines par sa taille relativement réduite, généralement inférieure à 30 cm, par ses feuilles allongées et linéaires, et surtout par ses petites fleurs rouge brique qui tranchent bien avec la verdure printanière. C'est d'ailleurs le plus souvent grâce à ses fleurs qu'on la repère dans la végétation.



Naguère possiblement liée aux cultures céréalières sur sols drainants et séchards typiques de la Champagne, la gesse à fruits sphériques s'observe aujourd'hui principalement dans les prairies sèches ou aux abords de haies naturelles bénéficiant d'un ensoleillement conséquent. À Genève, notre gesse fleurit de la mi-avril à la mi-mai. Elle forme ensuite ses gousses qui seront mûres à partir du mois de juin.

La gesse à fruits sphériques est en danger critique d'extinction sur la région du Plateau suisse ainsi qu'à Genève où elle est protégée depuis 2007. En Suisse, les principales populations de gesse à fruits sphériques sont localisées en Valais et à Genève. Le canton de Genève a donc une responsabilité nationale pour la préservation de cette magnifique espèce.



Localisée en 2020, la population de gesse à fruits sphériques d'Avusy comptait alors une dizaine d'individus. Un passage plus précis aux abords de la population fin avril 2021 a permis de mettre en évidence son importance, puisque pas moins d'une centaine d'individus ont été observés ! Il s'agit donc vraisemblablement d'une des plus grandes populations genevoises. Cette plante étant localisée à proximité d'une route communale, un contact a tout de suite été engagé avec l'Adjoint au Maire en charge de l'environnement pour l'informer de cette découverte et des mesures ont été mises en place afin de préserver cette espèce particulièrement rare en retardant la fauche de la banquette herbeuse où elle se trouve.

**Gwénolé Blanchet**

# Les P'tites poubelles vertes sont à nouveau à disposition à la Mairie

Depuis 2016, 180'000 Petites poubelles vertes ont été distribuées dans les foyers genevois. Cette poubelle permet de collecter sans nuisances les déchets de cuisine. Ces déchets sont ensuite valorisés en énergie d'une part, puis en compost dans l'usine de compostage – méthanisation de Châtillon à Bernex. En outre, les restes de cuisine sont les seuls déchets dont l'ensemble du processus de valorisation s'effectue sur le territoire genevois au travers d'un cycle 100 % naturel, local et fermé.



Afin d'encourager toujours plus le recyclage des déchets organiques de cuisine, l'État de Genève et les communes genevoises lancent une nouvelle campagne de sensibilisation, car ces déchets représentent à l'heure actuelle, encore 1/3 de nos ordures ménagères incinérées.

Pour rappel, les déchets organiques contiennent jusqu'à 90 % d'eau, ils brûlent très mal et n'ont rien à faire dans la poubelle ménagère réservée aux déchets incinérables.

En utilisant la p'tite poubelle verte, dont l'efficacité a été largement testée, les inconvénients sont évités :

- Le bac aéré associé à un sac compostable permet aux déchets de se déshydrater, supprimant les nuisances olfactives.
- L'utilisation de sacs compostables garantit une qualité optimale du compost produit. Les labels qui attestent de ces propriétés sont les labels OK COMPOST INDUSTRIAL ou HOME, ou le label SEED-LINGS. En revanche, les sacs plastiques « traditionnels » de caisse par exemple, ne se dégradent pas et contaminent le compost en mi-

cro-particules de plastique. Les sacs dits « oxo » dégradables sont en revanche à proscrire ! Ils ne se décomposent pas et se fragmentent en micro-plastiques qui sont disséminés dans l'environnement.

## Soyons tous vigilants pour un compost de qualité !

À leur arrivée sur le site de Châtillon, les déchets organiques ne sont pas retirés. Toute matière indésirable qui serait jetée par mégarde dans cette filière laissera des traces dans le compost final.

## Que peut-on mettre dans la P'tite Poubelle verte ?

## Où déposer ses déchets organiques ?

Une fois remplis, les sacs compostables sont à déposer dans les containers verts à roulettes réservés aux déchets organiques, situés à différents endroits de la commune.

Toutes les informations sur :

[www.lapittepoubelleverte.ch](http://www.lapittepoubelleverte.ch)

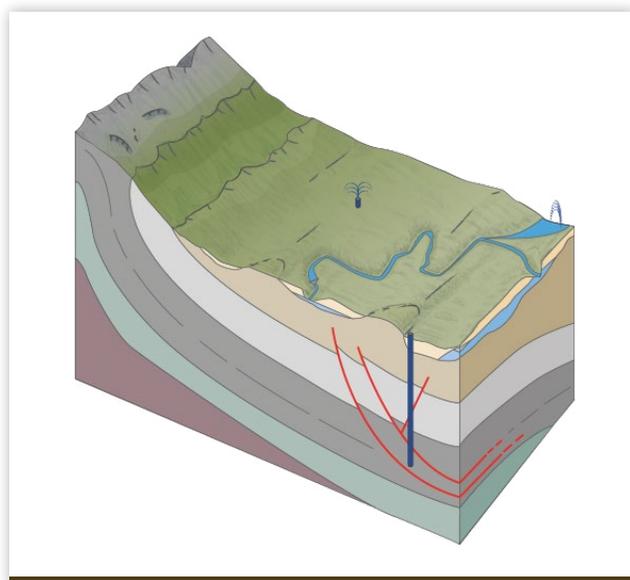
[www.ge.ch/dossier/reduire-dechets-accelerer-transition-ecologique/agir-reduire-dechets/p-tite-poubelle-verte-dechets-cuisine](http://www.ge.ch/dossier/reduire-dechets-accelerer-transition-ecologique/agir-reduire-dechets/p-tite-poubelle-verte-dechets-cuisine)

# Programme GEothermie : phase préparatoire de la campagne de prospection

Dans le cadre du projet GEothermies, mené par le canton de Genève et les Services industriels de Genève (SIG), une campagne de prospection du sous-sol d'une bonne partie du territoire cantonal genevois et de la région frontalière sera lancée à la fin de l'été 2021, pour une durée de deux mois environ.

Cette campagne a pour objectif d'établir une cartographie très précise du sous-sol de la région genevoise afin de mieux connaître les ressources locales et confirmer son potentiel géothermique.

Des relevés géophysiques seront effectués également en France voisine afin d'obtenir des données fiables, en particulier sur les circulations d'eaux souterraines, à l'échelle du bassin.



Pour mener à bien cette opération, une phase préparatoire dite de permittage, est en cours de réalisation. Il s'agit d'obtenir l'accord de propriétaires terriens (particuliers et/ou communes) du canton de Genève et de la région frontalière pour pouvoir installer le matériel de mesures, la journée, et autoriser le passage de camions vibreurs sur leurs terrains la nuit de 21 h et 6 h.

Il y aura un seul passage de camion par parcelle et les éventuelles nuisances (sonores ou vibratoires) ne dureront pas plus de 15 minutes. Environ 12'000 parcelles sont concernées par cette démarche.

Cette collaboration précieuse et primordiale contribuera à la réussite de la campagne à venir et permettra au territoire transfrontalier de disposer d'un socle de données publiques permettant de gérer de manière efficace et durable le sous-sol et ses ressources.



Dans le canton de Genève, la société Geo2X SA a été mandatée par l'État de Genève et SIG pour réaliser cette phase de permittage et en France (région frontalière) la société Athémis France.

Certains propriétaires ont déjà été contactés, d'autres le seront prochainement.

**Plus d'informations sur le programme GEothermies**  
[www.geothermies.ch](http://www.geothermies.ch)

#### **Geo2X SA**

M. Goran Mijic, chef de projet  
 +41 79 199 20 21  
[info@geneve3d2021.com](mailto:info@geneve3d2021.com)

#### **Athémis France**

M. Dominique Bayle, chef de projet  
 +33 7 60 00 91 31  
[geophysique.geothermie@athemisfrance.com](mailto:geophysique.geothermie@athemisfrance.com)

# BLA: une riche bibliothèque ludothèque... mais pas seulement !

La plupart des communes du canton peuvent s'enorgueillir d'offrir à leurs citoyens des prestations culturelles diverses, mais on ne s'attend pas obligatoirement à trouver dans une petite commune de moins de 1'500 habitants une bibliothèque ludothèque qui, au fil des ans, a autant étoffé son offre. Tour d'horizon avec sa présidente, Sylvie Enggist, et une de ses collaboratrices, Gaëlle Paccard.

Entre parking du Centre communal et préau de l'école, la grande vitrine a changé de nom en 2019: Bibliodul est devenue Bibliothèque Ludothèque d'Avusy. Sa gestion par une petite équipe, dont aucune des membres n'est bibliothécaire de métier, repose sur la passion et l'engagement. Sylvie Enggist (présidente) et Gaëlle Paccard (responsable de l'ouverture hebdomadaire) ont la chance de pouvoir compter sur l'aide de bénévoles dont certain(e)s, comme Françoise Brüderlin, sont présent(e)s presque tous les lundis lors de l'ouverture de la bibliothèque. De cas en cas, des jeunes ont apporté leur concours pour des tâches ponctuelles, comme le tri, la vérification et le référencement des jeux.

## Une offre impressionnante

Plus de 10'000 livres et jeux pour adultes et enfants sont disponibles et le stock se renouvelle sans cesse. Cette évolution a exigé l'acquisition d'un vrai logiciel de bibliothèque, NetBiblio, pour la gestion des livres et des jeux. Il est ainsi possible aux personnes intéressées de consulter toute l'offre via le site internet [www.biblio-avusy.com](http://www.biblio-avusy.com). Quant à la page Facebook, elle renseigne sur l'activité en général et les différents événements organisés.

Depuis 2020, pour répondre aux exigences de la situation sanitaire, un service *Click and Collect* a été mis en place. Les membres ont ainsi la possibilité de réserver leurs ouvrages via le site. Les responsables de la bibliothèque préparent la commande et prennent contact avec les membres pour fixer un moment pour le retrait. En cas de problème de mobilité, ils vont jusqu'à livrer les ouvrages ou les jeux directement à domicile.

Quant aux intérêts pour les livres, ils varient selon l'âge. Il y a un grand intérêt pour les BD, mais comme les grands enfants ont souvent des petits frères et petites sœurs, la tranche d'âge des 2 à 5 ans est bien représentée et trouve chaussure à son petit pied. Très demandés aussi, les *Max et Lili*, les *Cabanès Magiques...* et les livres sur les poneys.

Du côté des adultes, toutes sortes de catégories sont proposées, du roman au thriller, sans oublier les livres historiques, les biographies, de nombreux livres sur le développement personnel et, depuis peu, un rayon spécial « Éditions Suisses ». Elle sera encore très bientôt enrichie d'un lot de guides nature qui permettront aux naturalistes en herbes de parfaire leurs connaissances. Du côté de la ludothèque, on trouve des jeux de société pour tous les âges, mais également des jouets pour les plus jeunes qui font le bonheur des enfants... et des adultes.

## Un public varié

Les lecteurs sont majoritairement des enfants fréquentant l'école, ce qui amène aussi à la bibliothèque ludothèque parents et grands-parents, y compris de France voisine. Plusieurs familles viennent avec des très jeunes enfants de la commune et de Chancy.

Outre les membres, la bibliothèque ludothèque entretient des relations suivies avec divers partenaires intéressés par l'offre de livres et de jeux. C'est ainsi qu'une collaboration se poursuit de longue date avec l'école d'Athenaz. Les enfants, sous la responsabilité de leur enseignant, fréquentent régulièrement la bibliothèque. Pour la classe des tout-petits, depuis la rentrée scolaire d'août 2019, une bénévole prête « main forte » à l'enseignante.

D'autre part, une responsable du parascolaire a ouvert un compte membre qui permet de prendre quelques jeux par rotation. Accompagnée d'un petit groupe d'enfants, une animatrice est présente presque chaque lundi pour un moment de jeu. L'équipe des responsables est ravie de cette nouvelle collaboration.

Enfin, des accueillantes familiales de la région membres de l'association intercommunale *Le Couffin* (dont Sylvie Enggist est la coordinatrice) viennent durant une matinée toutes les deux semaines, en compagnie des jeunes enfants qu'elles accueillent.

## Nombreuses animations

Nous l'avons laissé entendre: la bibliothèque ludothèque d'Avusy c'est davantage qu'une officine de prêts de livres et de jeux. Elle est active dans de nombreuses activités... qui malheureusement ont un peu pâti ces derniers temps des effets de la crise sanitaire, mais qui reprendront au gré des possibilités.

En parcourant le dernier rapport d'activité, on découvre diverses initiatives.

L'invitation à une sortie au « Salon du livre » adressée à tous les habitants de plus de 60 ans de la commune. Pas beaucoup d'inscriptions, mais à chaque fois de belles rencontres et des témoignages de satisfaction recueillis après la visite libre de cette manifestation bien dans l'esprit des activités de la bibliothèque.

« Moments contes » grâce à la collaboration de deux bénévoles, dont l'une est également conteuse! Plusieurs de ces moments sont organisés pour les enfants qui fréquentent la bibliothèque le lundi.

D'autres jolies histoires lors de la « Nuit des contes », organisée pour différents publics (4-8 ans, 6-12 ans et 16 ans et +) avec la collaboration de la « conteuse-maison » et, lors d'une récente occasion, de l'auteur Henri Gautschi, qui a su capter l'intérêt des jeunes en début de soirée puis des adultes avec la présentation de son livre « La nuit la plus longue » – celle de l'Escalade, bien sûr – assortie d'anecdotes touchant à notre région.

Le « Prix Chronos » mérite une mention particulière. Cette manifestation débute en automne pour se terminer en février de l'année suivante. Sur une idée de Pro Senectute, il a pour but de créer des échanges intergénérationnels. Le défi proposé à des aînés et à des jeunes est de lire quatre à cinq livres sur des thèmes bien différents les uns des autres, mais ayant néanmoins tous un point commun: la relation d'un jeune enfant avec une ou plusieurs personnes de 60 ans et plus. Afin de capter l'intérêt des plus jeunes, les responsables de BLA ont approché les enseignants des classes des enfants de 10-12 ans, qui ont réservé bon accueil à ce projet en permettant à une bénévole de BLA de présenter le projet dans les classes. Avec huit adultes et seize enfants inscrits, deux rencontres ont été organisées autour des livres et chacun a pu exprimer ce qu'il a aimé... ou pas dans ces ouvrages, avec élection du « livre préféré », en l'occurrence « Vue sur mer ». De l'avis général ce sont là des moments d'une grande richesse fondés sur le plaisir d'un partage entre génération!

À noter que toute la Suisse romande peut participer à ce Prix Chronos. Le livre qui remporte le plus de suffrages dans toute la région est présenté lors d'une manifestation durant laquelle les participants peuvent rencontrer son auteur. Pour cette année 2019-2020, le livre gagnant du Prix-Chronos fut « Moi et la fille qui pêchait des sardines » d'Eva Kavian. Tous ces livres sont désormais disponibles sur les rayons de la bibliothèque. L'édition 2020-2021 a dû être interrompue pour les raisons que l'on connaît, mais les participants qui ont lu les livres se verront tout de même proposer un événement en lien avec ces lectures dès que la situation le permettra.

En attendant le retour de jours meilleurs, on mentionnera encore la participation de la bibliothèque à notre institution communale des « Fenêtres de l'Avent » et l'accueil des aînés une heure avant le traditionnel repas qui leur est offert par la commune en décembre. L'occasion de faire découvrir le large choix de livres pour adultes à un public qui pense parfois que, compte tenu de sa localisation, cette bibliothèque est réservée aux enfants!

Il est temps de conclure. On aura compris à travers ces lignes que si la Bibliothèque Ludothèque d'Avusy c'est BLA, ce n'est pas du bla-bla : on trouve derrière la vitrine de cette institution une véritable offre culturelle et ludique, qui apporte beaucoup tant aux personnes de tout âge qui s'adressent à elle qu'à l'identité communale. Merci!

DF

### **Le rédacteur de service se sent bien à la bibliothèque ludothèque et il en profite pour poser encore quelques questions à Sylvie et à Gaëlle.**

#### *Une anecdote ?*

Un gros défi : il a fallu enregistrer les livres et les jeux un à un sur le site, ce qui a représenté un énorme travail. Avec la pratique, le temps d'enregistrement pour chaque article diminue, mais il faut néanmoins prévoir environ une minute et demie pour chaque ouvrage... soit plus de 250 heures de boulot pour les 10'000 titres!

#### *Quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu sur la fréquentation ?*

Elle a plutôt fidélisé une partie de nos jeunes lecteurs. Ils attendaient avec plus d'impatience le lundi et ont utilisé le Click and Collect lors de nos fermetures. Cela a amené certains d'entre eux à prendre davantage de livres et plus souvent, en raison notamment de l'interruption des activités extra-scolaires. Comme le coin lecture et l'accès à l'espace ludothèque étaient fermés et le nombre d'enfants que nous pouvions accueillir simultanément était limité, les petits lecteurs arrivés tous en même temps attendaient patiemment leur tour, puis choisissaient leurs ouvrages assez rapidement pour laisser la place aux suivants. Belle solidarité entre eux. Et très bon respect des consignes! Tous ont fait part de leur regret de ne plus pouvoir flâner comme avant devant les rayons ou s'installer pour jouer et lire...

#### *Quelque chose à ajouter ?*

De chaleureux remerciements aux nombreuses personnes qui nous ont donné des livres et des jeux, à Henri Gautschi qui est venu gracieusement animer une de nos soirées, à tous nos membres lecteurs, à nos bénévoles et à la mairie d'Avusy pour son soutien depuis de nombreuses années.

### **Bon à savoir**

- Ouverte tous les lundis hors vacances scolaires de 16h à 18h30, la bibliothèque ludothèque peut également être accessible sur demande pour des petits groupes.
- On devient membre de BLA en réglant une cotisation annuelle de Fr. 30.– par famille pour les habitants de la commune d'Avusy et de Fr. 40.– par famille habitant hors de la commune.
- Les personnes qui ne sont pas encore enregistrées comme membres ne peuvent pas réserver de livres ou de jeux via le site, mais elles peuvent consulter le catalogue.

# Centre de formation à Pô au Burkina Faso

Notre association développe ses activités à Pô au sud du pays dans une région où la population, très pauvre, est constituée principalement d'agriculteurs et d'éleveurs vivant sur de petites parcelles avec des revenus très faibles.

Notre but : donner une chance aux jeunes de la région de recevoir une formation et leur assurer un avenir.

Toutes les formations doivent permettre aux jeunes de trouver un travail dans la région de Pô.

Les cours sont ouverts aux garçons et aux filles. Notre centre est privé et n'est pas soutenu financièrement par l'État.

À l'origine du projet, une association formée des communes de la Champagne créée en 1987.



Selon une étude de l'université de Genève « notre association est le cas de coopération entre communes le plus abouti à Genève » (état des lieux de la solidarité internationale à Genève – juin 2015).

## Les formations

- Enseignement général sur 4 ans (équivalent au niveau du cycle d'orientation).
- Enseignement technique :
  - Construction métallique avec certificat d'apprentissage
  - Informatique de base
  - Couture
  - Mécanique motos/scooters (en projet)
- Agriculture biologique pour jeunes et adultes.

La population est constituée à 80 % de cultivateurs qui n'ont jamais reçu de formation. De plus, ils s'endettent souvent pour acheter des engrais chimiques et des pesticides.

L'objectif est d'augmenter les récoltes en quantité et en qualité, donc les revenus et les moyens de subsistances des familles. Ceci permettra aussi de protéger les terres et la santé des personnes.

Les cours sont dispensés dans trois domaines : l'agriculture, l'élevage, la commercialisation et la gestion agricole.

## Cantine scolaire

Tous les élèves reçoivent un repas équilibré à midi préparé par l'Association des femmes LAGUE-ZENA (qui signifie en dialecte kassena : un appel de soutien sollicité par les femmes). Tous les légumes et céréales de la cantine sont cultivés par le centre de formation dans nos champs.

## Réalisations

- 1987** Création de l'association par les sept communes de la Champagne après avoir été sollicité par un habitant de Laconnex qui vivait au Burkina.
- 2002** Construction des bâtiments de l'école pour l'enseignement général et des ateliers pour l'enseignement technique.
- 2010** Acquisition d'un terrain de 21 hectares et début des cultures céréalières.
- 2012** construction d'un château d'eau solaire et d'un forage pour permettre de cultiver des légumes toute l'année.
- 2013** création d'un hectare de maraîchage clôturé avec un arrosage goutte à goutte sur une partie.
- 2014** L'association des femmes LAGUE-ZENA est créée pour gérer la cantine scolaire et une partie des cultures. Pour les aider, un financement de microcrédits est mis en place. Un 2<sup>ème</sup> forage est réalisé dans le maraîchage pour compléter les besoins en eau.
- 2015** Un moulin à céréales est construit pour soulager le travail des femmes de la région.
- 2016** Construction de trois bâtiments aux champs avec l'aide de la DDC (Direction fédérale du Développement et de la Coopération), bureau du Burkina et l'équipement solaire avec la Ville de Genève (DGVS).
- 2017** Commencement de l'aviculture avec 550 poules pondeuses.
- 2018** Début des cours de formation en agriculture biologique avec l'appui financier de DGVS.



### Construisons avec un jeune son avenir

Chaque franc récolté est envoyé et utilisé pour notre centre de formation.

Frais administratifs à Genève = 0.

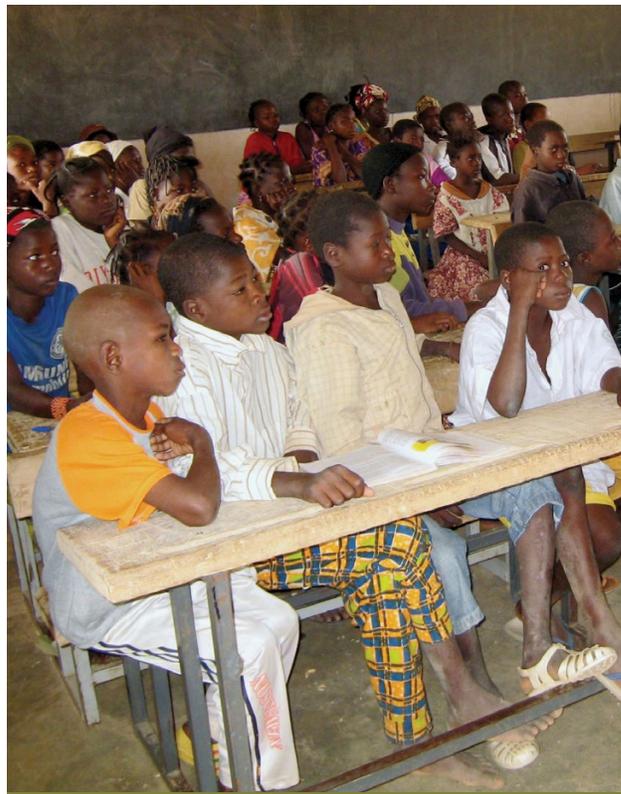
Aidez-nous à former plus de jeunes!

Accompagnez-les sur le long terme.

- **Parrainage d'un élève dans l'enseignement général**  
Pour l'écolage et les repas : Fr. 25.-/mois ou Fr. 300.-/année.
- **Parrainage d'un élève dans l'enseignement technique**  
Pour l'écolage et les repas : Fr. 40.-/mois ou Fr. 480.-/année.
- **Don pour soutenir notre centre et offrir des repas aux élèves**

Banque : Banque Cantonale de Genève  
N° CCP : 12-1-2  
IBAN : CH69 0078 8000 C331 5597 3  
En faveur de : Association pour un centre de formation au Burkina

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site Internet :  
[www.burkina.ch](http://www.burkina.ch)



## Des Fleurs avant le Pain

Virus oblige : plus de brocantes, de ventes, ni de kermesse, Mais des « Fleurs avant le Pain » continue a soutenir entre vingt et vingt-cinq personnes chaque mois et a besoin de votre aide.

Ainsi, je vous propose une visite (pas plus de trois personnes à la fois), sur rendez-vous, téléphone 022 756 15 62 (répondeur) et dans mes locaux.

### Vous trouverez à bas prix :

- habits neufs et de deuxième main, principalement pour femmes ;
- des chaussures neuves ;
- des tableaux, bibelots et bijoux ;
- de la vaisselle ;
- des petits meubles...

et encore mille autres choses, le tout toujours en très bonne état.

Alors n'hésitez plus et laissez-moi votre nom et numéro de téléphone sur mon répondeur et je vous rappellerai très rapidement.

## DE TOUT CŒUR MERCI!

### « Des Fleurs avant le Pain »

Aide, soutien, visites à personnes en difficultés  
Responsable : Françoise SPAHR

Chemin du Moulin-de-la-Grave 7A  
Case postale 6  
1285 Athenaz (Avusy)

022 756 15 62  
079 690 21 91  
CCP: 12-45803-5

# Informations utiles

## Horaires d'ouverture durant les vacances scolaires

**Du lundi 5 juillet au vendredi 27 août inclus**, la mairie et l'agence postale seront ouvertes les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 h et les mardis et jeudis de 16 h à 18 h.

En dehors de ces heures, nous sommes à votre disposition sur rendez-vous uniquement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes vacances et surtout, restez prudents.

## Dates des levées de déchets encombrants en 2021

- Jeudi 19 août
- Jeudi 21 octobre
- Jeudi 16 décembre

Ils sont à entreposer **au maximum 48h avant la levée**, près des déchèteries communales, **la levée des encombrants n'étant pas du porte à porte**.

Nous rappelons que les gravats, tuiles, objets en béton, débris provenant d'une démolition et les pièces de voiture ne font pas partie des déchets encombrants ordinaires.

Ils ne sont par conséquent pas ramassés lors de la levée.

Il est demandé aux personnes concernées par ces déchets spécifiques de bien vouloir organiser elles-mêmes leur enlèvement.

Depuis, le mois d'août 2020, **les appareils électriques et électroniques ne doivent plus être déposés dans les collectes des encombrants**, mais doivent être rapportés dans les commerces qui vendent ce type d'appareils ou déposés dans les ESREC (site de Châtillon, par ex.).

Cette nouvelle mesure est destinée à diminuer les risques encourus par les émissions des différents gaz que ces appareils contiennent (mercure, PCB, gaz à effet de serre, risque d'incendie dû aux batteries au lithium détériorées).

La levée du compost est effectuée le lundi.

## Opérations électorales en 2021

- 26 septembre Votation populaire
- 28 novembre Votation populaire

## CapEmploi

CapEmploi est un dispositif d'insertion professionnelle pour les jeunes âgés de 15 à 25 ans, résidants dans les communes de la Champagne.

À CapEmploi vous trouvez un soutien pour vos recherches de formation et d'emploi avec un accompagnement dans votre projet professionnel.

Une équipe de conseillères en insertion vous offre dans un climat convivial :

- Un suivi individualisé afin de définir votre projet professionnel.
- Un soutien dans la recherche de vos stages, apprentissages ou emplois.
- Des conseils sur les différentes filières de formation.
- Des stages communaux pour développer son « savoir-être » professionnel.
- Des permanences numériques pour vous aider dans vos e-démarches en lien avec vos recherches de formation ou d'emploi.
- Des ateliers de photo CV.
- Des cours de remédiation scolaire en français et en mathématiques.
- Une méthode d'accompagnement qui continue de faire ses preuves (taux d'insertion annuel : proche des 90 %).

Nous contacter :

### CapEmploi

Chemin du Signal 23  
1233 Bernex  
022 757 47 12  
www.capemploi.ch

### Unité pastorale de la Champagne

Aire-la-Ville, Avusy, Bernex, Confignon, Soral, Laconnex  
Abbé Robert Truong

Contact-information des paroisses catholiques de la Champagne :

### UP Champagne

Vieux-Chemin-de-Bernex 8  
1233 Bernex  
022 757 10 35  
contact@up-champagne.ch

### Horaires du secrétariat

Lundi jeudi, vendredi : 16 h – 18 h et mardi : 8 h 30 – 11 h 30

# Le Conseil municipal...

## 10 novembre 2020

**a approuvé** à l'unanimité des votants, le budget de fonctionnement annuel, le taux des centimes additionnels ainsi que l'autorisation au Maire d'emprunter pour l'exercice 2021.

**a fixé** les indemnités allouées au Maire à Fr. 44'400.– et aux Adjoints à Fr. 30'000.– chacun.

**a ouvert** un crédit d'engagement de Fr. 63'400.– destiné au versement de la contribution annuelle 2021 au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

## 15 décembre 2020

**a ouvert** un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 200'000.– pour un amortissement complémentaire des bâtiments communaux.

**a validé** l'ouverture d'un crédit d'engagement de Fr. 230'000.– pour la réfection de tronçons routiers.

**a accepté** la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'acquisition d'une halle de curling par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex à hauteur de Fr. 1'000'000.– au total.



## 9 février 2021

**a accepté** au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Avusy, la nomination de MM. Alexandre COULLERY et Olivier LAUPER au grade de lieutenant, la démission pour cause de retraite de l'actuel capitaine M. Daniel MENÉTREY, ainsi que la nomination de M. Frédéric SCHLATTER à la fonction de chef de corps *ad interim*.

**est favorable** au projet de loi 12584 du Grand Conseil modifiant la loi sur l'administration des communes (membres suppléants dans les Conseils municipaux).

**a accepté** la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi en 2021, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, une subvention de fonctionnement d'un million de francs en faveur de son dispositif d'urgence sociale destinés aux sans-abris.

## 23 mars 2021

**a ouvert** un crédit d'engagement de Fr. 160'000.– pour l'acquisition des parcelles n°2389 et 2395 sises à Athenaz.

**a déclaré** être favorable au principe de la création d'une crèche à Athenaz.

**a demandé** au Maire, suite au trois motions proposées par la commission sociale, de :

- prendre tous les renseignements nécessaires pour permettre aux membres de la commission sociale d'aller de l'avant pour la possible création d'un club pour aînés.
- se renseigner sur le bien-fondé d'offrir un dictionnaire aux élèves de la 8P.
- faire appel à la population dans l'idée d'éditer un livre de recettes.

## 5 mai 2021

**a accepté** les comptes annuels 2020 dans leur intégralité et les crédits budgétaires supplémentaires 2020.

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet [www.avusy.ch](http://www.avusy.ch)

## Saveurs voisines

Vous avez tous une recette fétiche, un secret culinaire familial, un repas festif hors du commun, la boisson magique de l'apéro inoubliable ou encore le petit encas des soirées film qu'on aime partager entre amis ou en famille.

À l'initiative d'une habitante de la commune, épaulée par la commission sociale, la commune d'Avusy se propose d'éditer un recueil de vos recettes afin de partager des moments gourmands et pimentés avec vos voisins.

À notre connaissance, ce genre de publication existe déjà sous d'autres cieux, sur proposition principalement d'associations, telle que celle des habitants de la Ville de Meyrin qui a édité « La cuisine des 5 continents » en 2004. Alors qu'en 2007, « L'Îlot 13 », quartier situé derrière la Gare de Cornavin, éditait à son tour « Le goût du voisin ».

En ce qui concerne le projet qu'il nous tient à cœur de réaliser avec vous dans notre commune, il est nécessaire que nous puissions prendre connaissance de vos recettes familiales préférées, uniques et gourmandes.

### Comment participer ?

Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie par courriel [info@avusy.ch](mailto:info@avusy.ch) ou par téléphone au 022 756 90 60.

Une personne participant à l'élaboration dudit projet vous contactera pour convenir avec vous d'un rendez-vous afin de vous rencontrer, prendre des photos, noter votre recette et échanger autour de votre plat. Bien évidemment, toute personne ne désirant pas recevoir de visite chez elle, pourra le faire autrement, détail à convenir au moment de la prise de contact.

Nous recherchons également des photographes bénévoles pour illustrer les recettes, des personnes qui aiment écrire, relire ou qui souhaiteraient simplement participer à ce projet.

### La commission sociale



## Retour sur une matinée...



Samedi 8 mai dernier, quelques volontaires se sont retrouvés devant la mairie pour une matinée d'arrachage de la Renouée du Japon, plante non indigène et envahissante.

La renouée du Japon possède des rhizomes qui peuvent s'enfoncer à plus de 2 m. de profondeur et s'étendre latéralement sur 7 m. ! Ces tiges souterraines libèrent des toxines qui empêchent l'établissement d'autres végétaux.

En outre, la Renouée du Japon forme des peuplements denses qui étouffent les espèces indigènes, appauvrissant ainsi la diversité biologique des écosystèmes. L'absence d'ennemi naturel facilite, également, l'établissement de cette plante nuisible.

L'éradication de la Renouée du Japon est extrêmement difficile, aussi faut-il éviter à tout prix de la cultiver.

Lors de cette matinée, tous les résidus de coupe et de rhizomes ont été mis dans des sacs plastiques destinés à être brûlés avec les ordures ménagères, car ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans les bennes de compostage sous peine de les voir coloniser d'autres espaces.

Un très grand merci aux volontaires présents ce jour-là ! Ils n'ont pas ménagé leur peine en creusant, arrachant et coupant ces indésirables plantes.

**Pour la commission environnement**  
Sophie Dörfliger

# Calendrier des manifestations

<b>Septembre</b>	<b>4-5</b>	<b>Tournoi de pétanque</b> Centre communal d'Avusy	<b>Novembre</b>	<b>6</b>	<b>La Cochonnaille</b> Salle communale d'Avusy
	<b>18</b>	<b>Défi Boscardin</b> Centre communal d'Avusy		<b>12</b>	<b>La Nuit des contes</b> Foyer
	<b>24</b>	<b>Soirée jeux</b> Salle communale d'Avusy		<b>13-14</b>	<b>Marché de Noël</b> Cour et salle communale de Sézegnin
	<b>30-1<sup>er</sup></b>	<b>Exposition mycologique</b> Salle communale d'Avusy		<b>à déf.</b>	<b>Graissage des bouches</b> Four à pain à Athenaz
<b>Octobre</b>	<b>9-24</b>	<b>Exposition</b> Laiterie de Sézegnin	<b>20</b>	<b>Sainte-Cécile</b> Foyer	
	<b>à déf.</b>	<b>Tournoi des écoles de rugby</b> Centre communal d'Avusy	<b>21</b>	<b>Brocante</b> Salle communale de Sézegnin	
	<b>15</b>	<b>Soirée ArThenaz</b> Foyer	<b>27</b>	<b>Soirée de soutien du RCA</b> Salle communale d'Avusy	
	<b>16</b>	<b>Bal de la Jeunesse</b> Salle communale d'Avusy	<b>Décembre</b>	<b>11</b>	<b>Escalade</b> Village et salle communale de Sézegnin
	<b>30</b>	<b>Soirée Halloween</b> Dans les villages de la commune		<b>11</b>	<b>Chants de l'Escalade</b> Dans les villages de la commune



Ces manifestations se dérouleront  
sous réserve de l'évolution  
de la situation sanitaire.